le voisinage de l'orbite de Mercure, à 14,000,000 de lieues du soleil et sa vitesse sera de 1,431,000 lieues par jour. Le 10, elle passera à son périhélie, à 2,230,000 lieues du globe solaire, et se précipitera alors avec une vitesse de 3,682,000 lieues par jour,—soit 153,000 lieues à l'heure. Son éclat sera, le 10 juin, au moins trois mille fois plus brillant que le 19 mars, date à laquelle remontent les premières observations qui ont été faites. A ce moment elle contournera le soleil dans l'éblouissement d'une splendeur sans égale, et, emportée sur une seconde branche de parabole symétrique de la première, ira désormais en s'éloignant de l'astre, comme à regret, avec une lenteur croissante.

TRIBUNAUX

Un député socialiste

Leipzig, 20 mai.

La Chambre correctionnelle du Landesgericht de Leipziz, a, dans son audience du 19 mai, condamné le député socialiste Bebel à un mois de prison pour offenses envers le Conseil fédéral et excitation au mépris des institutions de l'Etat, délit commis dans une brochure publiée pendant la période électorale.

Acquittement

Bordeaux, 21 mai.

La cour d'assises a acquitté hier le sieur Musset, jeune homme de vingt-deux ans, accusé de tentative d'assassinat sur sa maîtresse et sur le père de cette dernière. Musset, après son crime, s'était tiré quatre coups de revolver sans se blesser grièvement.

INFORMATIONS

Mouvement judiciaire

Le *Journal officiel* publie un important mouvement dans les justices de paix et les suppléances de justice de paix. Ce mouvement se décompose comme suit : 25 déplacements, 30 démissions, 4 révocations, 1 mise à la retraite et 16 vacances par décès.

M. Floquet, candidat député de la Creuse

Les électeurs d'Aubusson, nous l'avons dit, avaient offert au préfet de la Seine la candidature à la députation dans leur arrondissement. M. Floquet, qui, jusqu'à présent, avait refusé des propositions analogues, vient d'envoyer son acceptation. C'est donc très probablement la Creuse qui sera représentée à la Chambre par le préfet de la Seine.

Une décision inique.

Le gouvernement, qui ne recule devant aucune mesure ayant pour but d'atteindre les sociétés religieuses, vient de prendre une décision inique dont on ne tardera pas à voir les résultats. Le *Constitutionnel* assure qu'une enquête vient d'être ordonnée dans toutes les administrations de l'Etat, à Paris et en province, pour connaître les fonctionnaires qui appartiennent à un titre quelconque aux sociétés de Saint-Vincent de Paul.

Le congrès socialiste à Paris

Le congrès socialiste ouvrier du Centre, qui se réunit régulièrement tous les jours, depuis lundi dernier, dans la salle de théâtre de la rue Oberkampf, a clos hier dimanche, sa présente session.

En dépit des théories plus ou moins fantaisistes développées dans ces réunions, elles ont en définitive fait peu de bruit.

Heureux les congrès qui n'ont pas d'histoire!

M. de Mahy

A la suite des incidents et bruits motivés par la visite de M. de Mahy chez Mme Fitz-James à Saint-Bénézet, le ministre de l'agriculture, qui devait arriver à Nîmes mardi matin, a pris la détermination de n'y pas venir. Cette nouvelle, dont on a reçu aujourd'hui l'avis officiel, a produit à Paris une pénible impression.

Marseille, 21 mai

M. de Mahy est arrivé ce matin à Marseille par le train de 10 heures 1/2. Il a été reçu sur le quai de la gare par le préfet, le secrétaire général de la préfecture, le maire, les adjoints, les conseillers municipaux, les conseillers généraux, M. Peytral, député, le général commandant le 15e corps, le général Vincendon, les membres de la chambre et du tribunal de commerce, le commissaire général de la marine et M. Imbauss, trésorier-payeur général des Bouches-du-Rhône.

La musique des sapeurs-pompiers a joué la *Marseillaise*.

Un piquet d'infanterie rendait les honneurs militaires.

Le ministre de l'agriculture, accompagné du préfet, du maire et de M. Peytral, a été conduit en voiture chez M. Imbauss où un déjeuner intime lui a été servi.

M. de Mahy doit aller, à deux heures, en suivant les nouveaux ports, visiter les champs d'expériences de M. Marion, professeur à la Faculté des Sciences, qui sont situés au cap Pinède.

Il se rendra de là aux courses de chevaux et assistera à un grand dîner officiel offert par M. Imbauss aux autorités civiles et militaires, ainsi qu'aux présidents des sociétés agricoles et des sociétés savantes.

M. Roustan

C'est à tort que plusieurs de nos confrères annoncent comme imminent le départ de M. Roustan, notre nouveau ministre plénipotentiaire à Washington.

M. Roustan est bien de retour à Paris depuis quelques jours déjà, il doit même conférer cette semaine avec le président du conseil, ministre des affaires étrangères; mais nous croyons pouvoir affirmer qu'il ne s'embarquera au Havre que dans les premiers jours du mois prochain.

En attendant, M. Outrey, qui dirige actuellement notre légation aux Etats-Unis, conservera ses fonctions jusqu'à l'arrivée de son successeur.

Décorations russes.

S. M. l'empereur de Russie a conféré au général Davoust, duc d'Auerstaedt, commandant le 10e corps d'armée, la croix de Sainte-Anne de première classe; celle de deuxième classe au colonel Tramaud, sous-directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, et la croix de Saint-Nicolas de 2e classe, au lieutenant-colonel Gras, inventeur du fusil.

Une bonne leçon

On écrit d'Arras que dès la rentrée de l'école, après Pâques, l'instituteur de Busnes avait supprimé le catéchisme et la prière avant et après les classes. Grand émoi dans la population : une pétition fut adressée au maire par les pères de famille. Aux observations de celui-ci l'instituteur répondit qu'il écrirait à l'administration universitaire, et, comme pour jeter un nouveau défi aux pères de famille de la commune, il fit savoir au curé qu'il ne surveillerait plus les enfants à l'église. Mal lui en prit : auparavant l'instituteur recevait un supplément de traitement ; à une forte majorité tout supplément a été refusé à l'instituteur par le conseil municipal, dit le *Pas-de-Calais*.

Congrès littéraire international à Rome.

Rome, 21 mai.

Le cinquième congrès littéraire international a été ouvert aujourd'hui au Capitole, dans une salle offerte par la municipalité.

Au nom du sénateur Mamiani, du ministre de l'instruction publique et du ministre de l'agriculture et du commerce, qui étaient absents, le commandeur Ferrari a prononcé en français le discours d'ouverture. Il a souhaité la bienvenue à tous les membres du congrès, étrangers et italiens, et remercié la municipalité de son hospitalité.

Il a, en terminant, proposé, de saluer toutes les nations représentées au congrès, ainsi que le président de l'association littéraire internationale, Victor Hugo.

Le duc de Torlonia, faisant fonction de Maire, a parlé d'abord en français, puis en italien. Il a remercié les membres du congrès d'avoir choisi Rome comme siège de leur réunion et a proposé, au milieu des applaudissements l'envoi d'un télégramme à Victor Hugo.

Ont ensuite pris successivement la parole: au nom de la France, M. Ulbach ; au nom de l'Angleterre, M. Howard Spensley ; au nom de la Pologne, M. Sciamonowski ; au nom de l'Espagne, M. Perez Diaz, et au nom de la Roumanie, M. Obedenare.

Le discours de tous ces orateurs ont été vivement applaudis.

Les travaux du congrès commenceront demain.

La santé de Mgr Czaki

Mgr Czaki est en ce moment assez gravement malade.

Son état de santé ne lui a pas permis d'assister à la remise de la barrette à Mgr Lavigerie.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

A la Chambre

LA QUESTION DU DIVORCE.

M. de Marcère, rapporteur de la loi sur le divorce, a terminé le travail de raccordement nécessité par les divers amendements votés en première délibération.

Sur sa demande, la commission sera convoquée pour lundi 22 mai, et le projet remanié lui sera soumis.

La fixation de la seconde délibération à l'ordre du jour d'une prochaine séance sera aussitôt demandée.

ÉTRANGER

AFFAIRES D'ÉGYPTE

Paris, 21 mai.

On a vu, par les dépêches de ces jours derniers que la Porte, en apprenant l'envoi à Alexandrie des escadres française et anglaise, avait manifesté l'intention d'envoyer de son côté des vaisseaux en Egypte.

Nous sommes en mesure d'annoncer qu'à la suite des conférences que M. le marquis de Noailles et lord Dufferin ont eues avec le ministre des affaires étrangères de Turquie, la Porte a renoncé à tout envoi de vaisseaux en Egypte. Les escadres française et anglaise sont absolument seules dans les eaux d'Alexandrie.

Les vaisseaux turcs n'ont pas quitté et ne quitteront pas la baie de Souda.

Vienne, 11 mai, 11 h. 6, matin.

On craint ici que l'action précipitée des puissances occidentales en Egypte ne dérange le concert européen. La France et l'Angleterre, dit-on, auraient dépassé les limites d'une simple initiative en envoyant leurs flottes à Alexandrie sans attendre la réponse des puissances à leur notification. On est disposé ici à prendre en considération la protestation de la Turquie.

Le *Fremdenblatt*, dans un article de source officieuse, dit qu'il faudra donner satisfaction à la Turquie, car si la France et l'Angleterre ont des intérêts prépondérants en Egypte, la Turquie a des droits de suzeraineté sur ce pays.

Voici la traduction du texte de la communication verbale faite au ministre des affaires étrangères de Turquie par les ambassadeurs de France et d'Angleterre.

« *M. de Freycinet, président du conseil, ministre des affaires étrangères, au marquis de Noailles, ambassadeur de France à Constantinople.*

» Paris, le 15 mai 1882.

» A la suite des derniers événements survenus en Egypte, les gouvernements de France et d'Angleterre ont décidé d'envoyer à Alexandrie une escadre qui se réunit en ce moment à la Sude. Afin de ne pas compliquer la situation, il importe que le gouvernement turc s'abstienne de toute intervention et de toute ingérence en Egypte. Je vous invite à lui faire des recommandations dans ce sens. Il serait désirable que vous pussiez laisser entrevoir au sultan, en termes très modérés, qu'il ne serait pas improbable que d'autres propositions fussent faites plus tard à la Porte. Vous vous concerterez pour ces démarches avec votre collègue d'Angleterre, qui recevra des instructions semblables.»

Berlin, 21 mai

Le prince de Bismarck, dont l'état de santé s'est amélioré, a fait un excellent accueil à la communication des cabinets de Londres et de Paris, relative à la manifestation navale anglo-française en Egypte, en déclarant qu'il attendra les communications ultérieures de la France et de l'Angleterre.

Le Caire, 21 mai.

On assure que les conditions posées par les consuls seront la retraite du ministère actuel et l'exil d'Arabi, ainsi que de tous les autres chefs du mouvement.

Alexandrie, 21 mai.

L'escadre arrivée à Alexandrie est ainsi composée :

Navires français. — Le *La Galissionnière*, portant le pavillon de l'amiral Conrad, le *Forbin* et l'*Aspic*.

Navires anglais. — *L'Invincible*, ayant à son bord l'amiral Seymour, le *Falcon*, le *Bittern* et la *Coquette*.

L'escadre anglaise qui se trouve actuellement dans la baie de Souda est formée des cuirassés l'*Alexandra*, l'*Inflexible*, le *Téméraire*, le *Monarch*, le *Superb*, de la corvette la *Bacchante* et le aviso l'*Iris*.

Les canonnières françaises qui ont été envoyées à Port-Saïd ont simplement traversé le canal de de Suez, et, jusqu'à présent, aucune mesure de défense ne semble avoir été prise dans le canal.

LES JUIFS EN RUSSIE

Un grand nombre de juifs nécessiteux profitent de la création des comités de secours aux israélites russes pour venir en Allemagne aux frais de ces comités.

Mais, après enquête, le comité berlinois les réexpédie.

LE COURONNEMENT DU CZAR

Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que le couronnement du Czar aura lieu le 6 septembre.

Cette date, coïncidant avec l'époque des grandes manœuvres de l'armée allemande en Silésie, on regarde comme probable une rencontre des trois empereurs.

L'INAUGURATION DU TUNNEL St GOTHARD

Lucerne, 21 mai.

Un train de la Haute-Italie composé de deux locomotives et de 20 wagons, a amené les invités italiens. Ils ont été salués à leur arrivée par des salves d'artillerie et par les musiques de la ville jouant la *Marche de Garibaldi*.

MM. Tecchio, président du Sénat italien, Varé, vice-président de la Chambre des députés, Baccarini, ministre des travaux publics, le vice-amiral Acton, ministre de la marine, environ 300 membres du parlement, de délégués provinciaux, etc. sont arrivés.

Le train avait subi un retard à la station de Brunen par suite de la rupture d'un crochet d'attelage.

La population a salué les invités par des acclamations sympathiques.

A 8 heures les invités Allemands, le bureaux du Reichstag et les délégués des Etats, sont arrivés. Des salves d'artillerie ont été tirées en leur honneur. Les musiques ont joué l'hymne : *Wachtam Rein*.

La ville était illuminée à la lumière électrique.

LES DISCOURS DU CARDINAL DE LAVIGERIE ET DE M. GRÉVY

Nous avons dit hier que Mgr Lavigerie, après avoir reçu des mains de M. le président de la République les insignes du cardinalat, lui avait adressé quelques paroles ; voici le texte de cette allocution :

« Monsieur le président,

» En recommandant le Métropolitain de l'Algérie et de tant d'autres missions lointaines au choix du grand Léon XIII, vous avez, dans mon humble personne, témoigné votre bienveillance à cette nombreuse portion du clergé français qui se dévoue, au dehors, au service de l'Eglise et de la Patrie.

» Daignez me permettre d'en exprimer à Sa Sainteté, de qui je reçois aujourd'hui par vos mains les insignes d'une dignité si haute, et de vous exprimer, Monsieur le président, ma respectueuse gratitude.

» Si je pouvais faire ici abstraction de moi-même, j'oserais dire que ce bienfait ne saurait s'adresser à des serviteurs plus dévoués ni plus fidèles.

» Dispersé sur tous les points du monde et jusqu'au fond des contrées les plus barbares, le clergé des missions françaises garde partout à la France un ardent amour. En la quittant, il renonce à tout ici-bas : au sol natal, aux affections des siens, à la vie même, car il en fait par avance le sacrifice; mais il en conserve pieusement, comme un dernier et plus cher trésor, avec le culte de Dieu, le culte de la patrie !

Chargé de perpétuer ses traditions les plus pures, sa charité, sa foi, ses inspirations généreuses, il compte parmi ses jours les plus fortunés ceux où, en servant la religion et l'humanité, il peut honorer et servir son nom. Etranger aux divisions de la politique humaine, il se serre autour du drapeau de la France, qui protège dans le monde entier, par un privilège six fois séculaire, sa croix et ses autels. Il demande chaque jour pour elle, tout ce qui rend les peuples grands et respectés ; au dehors, la conservation d'une influence presque toujours liée à la conservation de sa foi ; au dedans, l'union et la paix que peut seule donner, au milieu de tant de passions diverses, une liberté vraiment respectueuse de tous les droits, de ceux des humbles, des pauvres, des enfants, comme de ceux des puissants et des forts.

» Il se réjouit, dans les jours heureux, de ses succès et de ses gloires ; il tremble, dans les mauvais jours, des périls qui la menacent. Il annonce à tous ses bienfaits. Il annonce à tous ses bienfaits. Il voile, aux yeux des jaloux, ses erreurs ou ses fautes, comme un fils pieux voile, en pleurant, les erreurs ou les fautes d'une mère. Il meurt, en lui envoyant ses derniers vœux et en garde l'invincible espérance qu'elle restera, malgré tout, comme la nomment encore autour de lui tant de peuples divers, la *grande nation*, c'est-à-dire la nation choisie par Dieu pour faire triompher dans le monde les grandes causes de l'humanité, de la vérité et de la justice !

Tels sont, Monsieur le président, les sentiments des évêques, des prêtres de nos missions françaises. J'ose vous en porter aujourd'hui l'expression comme un hommage rendu à la patrie par leur piété filliale et leur reconnaissance.

» Je voudrais pouvoir, en retour, étendre sur eux le manteau d'honneur qui vient de me couvrir. Ils l'ont mérité mieux que moi. Plusieurs, qui m'étaient plus chers, puisqu'ils étaient mes fils, l'ont teint par avance, dans les profondeurs de notre Afrique, avec la pourpre de leur sang!

» Que la bienveillance dont je viens de recevoir la marque solennelle reste du moins assurée à un si héroïque et si patriotique ministère, et puisque la France n'a nulle part de fils plus fidèles, qu'elle daigne, comme elle l'a fait jusqu'ici à tous les jours de son histoire, répondre à leur dévouement par la continuation de ses bienfaits. »

Le Président lui a répondu :

« Monsieur le cardinal,

» La peinture si touchante que vous venez de faire des prêtres attachés aux missions lointaines, qui abandonnent famille et patrie pour porter dans le monde entier, au péril et souvent au prix de leur vie, avec leur ministère religieux, le nom et l'amour de la France, montre éloquemment de quel esprit de sagesse et de justice le Saint-Père s'est inspiré en élevant au plus haut rang de l'épiscopat l'éminent prélat qui personnifie en quelque sorte ces vaillantes missions et qui les représente si dignement. Aussi ai-je été heureux, monsieur le cardinal, de vous présenter au choix du Souverain Pontife, et je me félicite aujourd'hui d'avoir à vous remettre cet insigne d'une dignité qui est le juste prix des mérites et des vertus qui vous décorent, ainsi que des précieux services que vous rendez à votre pays.»

LES ÉVÈNEMENTS D'AFRIQUE

Tunis, 20 mai.

M. Cambon s'est embarqué ce soir à bord de la *Ville d'Oran*, pour aller passer une quinzaine de jours en France. Les principaux personnages de la colonie et les autorités beylicales l'ont accompagné jusqu'à la Goulette. L'amiral avait envoyé son canot pour le conduire à bord.

Pendant l'absence du ministre, M. d'Estournelles est chargé de la direction des affaires.

Le départ du bey de Kasar-Saïd pour la Goulette est fixé à demain.

Tunis, 20 mai, 7 h. 40 soir.

Les nouvelles que je reçois du Sud continuent à être bonnes. Nos troupes sont en excellent état. Elles ont balayé les quelques maraudeurs qu'on rencontre encore.

D'après les nouvelles de Tripoli, les Turcs et les autorités se montrent beaucoup plus calmes et plus pacifiques; on semble accepter philosophiquement la situation que nous avons faite en Tunisie. On dit que bientôt quelques bataillons rentreront à Stamboul.

Le journal arabe *El Jarrab* publie une lettre d'Ali-ben-Khalifa, niant qu'il ait négocié avec le bey de Tunis en vue de reconnaître son autorité. Au contraire, ajoute-t-il, le bey ayant livré la régence sans consulter Ali et ses amis, ces derniers sont décidés à ne reconnaître en Tunisie d'autre autorité que celle du sultan et du calife.

Le Bey a quitté le Bardo aujourd'hui pour se rendre à son palais d'été de la Goulette. Il était accompagné par M. Destournelles, délégué aux affaires étrangères de la Régence, par Taïeb-bey et par toute la cour en grand uniforme. Une grande partie de la population était venue à la Goulette et a accueilli le bey par des cris enthousiastes à l'arrivée du train.

Le bey ayant à sa droite M. Destournelles et à sa gauche le général Lambert, s'est rendu à pied au Palais, à travers une double haie de soldats et de marins français, et de soldats tunisiens formant environ 4000 hommes. En même temps l'escadre pavoisée tirait des salves d'artillerie et toutes les musiques jouaient.

Le bey a exprimé hautement sa satisfaction de se voir l'objet d'une manifestation aussi éclatante. Il a été très sensible aux honneurs que la France lui a fait rendre.

Cette nouvelle preuve publique de l'entente parfaite qui règne entre le gouvernement français et celui du bey, a produit une profonde impression et ne peut que décourager les dernières résistances qui avaient pu nous être opposées jusqu'ici.

Le bey a remis le grand cordon du Nicham, au général Lambert et le lui a attaché lui-même sur la poitrine.

L'escadre part demain, allant dit-on, en Corse.

Tunis, 21 mai.

La colonne Duchesne a attaqué près du chott de Méhaïa 800 hommes des Beni-Guil qui ont été battus et mis en fuite.

Les dissidents ont laissé 70 morts sur le terrain. Nous avons eu trois hommes tués et cinq blessés.

L'INSURRECTION EN ORIENT

Vienne, 21 mai.

On annonce officiellement qu'un détachement du 11e régiment d'infanterie, commandé par un lieutenant, a été attaqué par une forte bande d'insurgés au sommet d'une montagne située au nord de Klensk et au sud-ouest de Névésiné. Les insurgés ont été repoussés et ont eu environ 30 hommes mort ou blessés. Les troupes autrichiennes ont eu 1 caporal tué et trois soldats blessés.

NOUVELLES DE ROME

Rome, 21 mai, 1 h. 20 s.

Le Pape, recevant deux cents ouvriers piémontais et ligoriens, leur a dit : « Nous sommes heureux de voir des artistes et des ouvriers former leurs associations à l'ombre du catholicisme. L'Egypte a toujours professé une prédilection spéciale pour les classes ouvrières, en s'occupant de leur bien-être temporel comme de leur salut éternel, en favorisant le développement des arts et des métiers aussi bien que des lettres et des sciences, en allégeant le poids du travail par des lois de charité, en patronnant les institutions destinées à secourir les pauvres et les ouvriers nécessiteux.

Les villes italiennes où l'influence de l'Eglise s'est fait sentir davantage, ont eu plus que toutes les autres des hôpitaux, des écoles et des institutions secourables. Aujourd'hui, les ennemis de l'Eglise tâchent de séduire les ouvriers, dont ils veulent faire les instruments de leurs desseins pervers, et qui deviendraient ainsi peut-être les instruments de la punition pour la société égarée. Mais eux-mêmes ils seraient victimes de cette iniquité, en tombant sous les coups de la justice humaine et de la justice divine.

Petites Nouvelles

M. Ferdinand de Lesseps est père pour la dixième fois.

L'état de la mère est satisfaisant.

La reine d'Espagne va traverser Paris se rendant à Vienne. Sa Majesté s'arrêtera deux jours à l'hôtel de l'ambassade, où elle descendra.

Le roi Alphonse XII n'accompagnera pas la reine.

DERNIÈRE HEURE

(*Service télégraphique particulier*)

Elections provinciales de Mouscron

Nous recevons le télégramme suivant :

Sur 901 votants, les candidats catholiques ont obtenu :

MM. Delfosse, baron d'Espierres, 527 voix.
Mullier, Floris, 532 »

CANDIDATS LIBÉRAUX

MM. Debecque, 344.
Dujardin, 390.

Toutes nos félicitations à nos amis.

Les fortifications dans le Midi

Paris, 22 mai.

Le ministre de la guerre vient de confier à M. Francis-Eugène Morellet, chef du génie, les nouveaux travaux de fortification des côtes et des îles du Midi.

Le général Billot est d'avis d'élever un fort sur le flanc de Ratoneau, du côté de la mer.

Le droit d'association

Paris, 22 mai.

La commission, relative au droit d'association, a nommé président M. Debendy et rapporteur M. J. Simon.

Syndicat professionnel

Paris, 22 mai.

Au cours de la prochaine séance du Sénat, M. Marcel Barthe déposera un rapport relatif au syndicat professionnel.

Accidents sur mer

Paris, 22 mai.

La commission, relative aux accidents et aux collisions sur mer a nommé les neuf membres suivants : MM. Desmars, Robert Mennassy, de Lafayette, l'amiral Montaignac, Labitte, Charles Brun, l'amiral Fourichon, Ancel, Bartroy.

La gauche radicale

Paris, 22 mai.

La gauche radicale, réunie cette après-midi, a adopté, en principe, l'élection des magistrats par un collège spécial, et s'est ralliée à l'organisation des assises correctionnelles.

Au sujet des rapports des Compagnies avec les agents commissionnés, la gauche radicale admet le système d'un tribunal arbitral composé de deux arbitres nommés par les deux parties et présidé par un juge-de-paix.

SENAT

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 22 mai 1882

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

BRUIT DE COULOIRS

Les couloirs sont calmes.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures.

PROJETS D'INTÉRÊT LOCAL

Le Sénat adopte les projets d'intérêt local suivants :

1° La loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à autoriser le département de Seine-et-Oise à emprunter à la caisse des chemins vicinaux une somme de 215,200 francs pour l'achèvement de divers chemins d'intérêt commun et de grande communication.

2° Le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de fonder le crédit des colons en Algérie, par la constitution d'un privilège spécial.

PROJET DE RÉFORME DU CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

L'ordre du jour appelle la suite de la 1re délibération sur le projet de loi tendant à réformer le code d'instruction criminelle.

On continue la discussion de l'article 139, commencée à la dernière séance.

M. Bernard reprend l'amendement présenté par M. Grandperret, et en demande le renvoi à la commission.

L'orateur développe longuement son amendement contre l'article 139.

Il passe en revue l'ensemble du projet et réfute le discours prononcé samedi par M. Bérenger.

Il considère qu'en donnant à l'inculpé un conseil qui devra le suivre dans toutes les phases de l'instruction, le projet de loi fait un triste cadeau au barreau.

M. Humbert, garde des sceaux, déclare que les observations fournies sur l'article 139 par le rapporteur du projet ont levé tous ses doutes et qu'il est disposé à voter la rédaction de la commission.

Il repousse donc l'amendement présenté par M. Bernard.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 20 mai 1882.

Présidence de M. BRISSON

BRUITS DE COULOIRS

Samedi, à la Chambre des députés, la séance aurait pu être très chaude, mais M. de Cassagnac n'a pas voulu prendre la parole, parce qu'en traitant M. Gambetta de voleur, il s'exposait à une expulsion qui aurait fait le jeu de son adversaire.

LA SEANCE

La séance est ouverte à 2 heures.

PROJETS D'INTÉRET LOCAL

La Chambre adopte le projet de loi ayant pour objet l'approbation d'une convention passée entre le ministre des travaux publics et la compagnie du chemin de fer de Vitré à Fougères et prolongements, pour le rachat de la ligne de Vitré à Fougères et à Moidrey.

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

PARTIE OFFICIELLE

Jugements définitifs déclarant l'absence.
Successions en déshérence.

PARTIE NON OFFICIELLE

Nouvelles et correspondances étrangères.
Tableau de la production et du mouvement des alcools à la fin du mois d'avril 1882.

Bulletin du Commerce

Télégrammes de MM. Reinemund et Vander velde communiqués par Jules Cauët :

Hâvre, 22 mai.

Cours de clôture de New-York du 20 Mai

Cotons

mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	Déc.
12.03	12.07	12.17	12.27	11.96	11.48	11.32	11.33.

Ventes du jour : 108,000 balles. — Marché faible.

Recettes du jour : 2,000 balles contre 7,000 h. en 1881.

Total de la semaine : 00,000 balles contre 00,000 en 1881.

Saindoux

mai	juin	juill	août	sept.	oct.	nov.
11.80	11.775	11.80	11.85	11.90	11.85	11.72

Maïs

mai	juin	juillet	août	sept.
00	82	82 1/4	82 3/4	82 3/4

Froment

mai	juin	juillet	août	sept.
000	148 3/4	132 1/2	125 1/4	126

Café

Mai	Juin	juillet	août	sept.
0.00	0.00	0.00	7.85	7.95

Roubaix, le 22 mai 1882.

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	20 MAI	22 MAI
3 0/0.	83 80 »[»	83 90 »[»
3 0/0 amortissable.	84 10 »[»	84 20 »[»
3 0/0 amortissable nouveau.	84 10 »[»	84 20 »[»
4 1/2 0/0.	112 00 »[»	112 00 »[»
Emprunts 5 0/0.	117 15 »[»	117 00 »[»

Dépêche communiquée par MM. NOULET CANNISSIÉ et Cie

	20 MAI	22 MAI
3 0/0	84 00	84 02
3 0/0 amortissable	84 22	84 30
3 0/0 amortissable nouveau.	84 22	84 30
5 0/0 ex coupon.	117 15	117 27
Banque de France	5550 00	5490 00
Banque d'Escompte.	585 00	587 00
» Hypothécaire	000 00	000 00
» de Paris	1220 00	1220 00
Foncier Algérien	000 00	000 00
Foncier de France	1546 00	1540 00
Mobilier	000 00	000 00
Générale.	000 00	600 00
Union	000 00	0000 00
Suez	2745 00	2805 00
Unifiée	362 00	363 00
Italien	90 50	90 75
Russe 1877	00 00	00 00
Landerbank	000 00	000 00
Banque ottomane	818 00	822 00
Chemins espagnols	495 00	492 00
Chemins autrichiens	708 00	711 00
Lombards	311 00	312 00
Nord d'Espagne.	602 00	605 00
Saragosse	525 00	523 00
Panama	540 00	540 00

Dépêche communiquée par la Succursale du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, 4 rue Nain.

Cours de clôture — *Comptant*

	20 MAI	22 MAI
3 0/0	00 00	00 00
3 0/0 amortissable	00 00	00 00
3 0/0 amortissable nouveau.	00 00	00 00
4 1/2 0/0	00 00	00 00
5 0/0	00 00	00 00
Banque de France	5550 00	5505 00
Foncier	1540 00	1545 00
Crédit Général Français	495 00	485 00
Cie Fon. de France et d'Algérie.	501 00	500 0
Mobilier Espagnol	495 00	495 00
Banque Ottomane	821 00	817 00
Est	750 00	755 00
Midi	1285 00	0000 00
Lyon	1710 00	1720 00
Nord	2145 00	2140 00
Orléans	1302 00	0000 00
Ouest.	802 00	805 00
Gaz Parisien.	1635 00	1636 00.
Cie Générale Transatlantique	510 00	520 00
Suez	2760 00	2805 00
Omnibus.	1610 00	1620 00
Panama	557 00	558 00
Florin or 4 0/0	80 30	80 25
Hongrois 6 0/0	103 00	103 25
Egypte 6 0/0	303 00	000 00
Italien 5 0/0	90 45	90 60
5 0/0 Russe 77	89 50	89 55
Turc.	13 45	13 53

REVUE FINANCIÈRE

Nous avons à constater une faiblesse assez accentuée sur nos Rentes, ainsi que sur quelques valeurs. Les demandes ont été très restreintes pendant toute la semaine, d'abord à cause des opérations de la liquidation et en second lieu par suite de l'inquiétude causée par l'annonce d'une intervention de la France dans les événements d'Egypte. Les fonds publics ont été tour à tour très agités et en somme sont restés à des cours inférieurs à ceux cotés il y a huit jours.

Cette faiblesse a pris de grandes proportions sur les 5 0/0 qui a perdu 22 centimes au cours de 117.10.

L'Amortissable est resté sans changement à 84.15. Le 3 0/0 a fléchi de 83,90 à 83,87.

Les actions des Etablissements ont subi une réaction sérieuse. — En première ligne vient la Banque de France, qui a reculé de 5585 à 5505,50. Constatons une progression de 15 millions de l'encaisse et une augmentation de 562,000 francs dans les bénéfices de la semaine.

Le Crédit Foncier conserve à 1550 l'avance importante qu'il a prise depuis huit jours. La tenue exceptionnelle de cette action doit être attribuée à l'excellente situation de la Société et aux avantages que lui assure le traité de fusion avec la Banque Hypothécaire dont les bases principales sont arrêtées. D'après ce traité le Crédit Foncier absorbe la Banque Hypothécaire et est nommé liquidateur de cette société. — Il reçoit le capital social versé de la Banque Hypothécaire, soit 25 millions plus une somme représentant la libération du second quart de l'action de la Banque, soit encore 25 millions; plus une somme supplémentaire de 1 million pour former une somme totale de 51 million. — Les actionnaires de la Banque Hypothécaire seront invités à verser le second quart de leurs actions; il est probable cependant qu'ils n'auront à débourser que 100 francs environ par titre, les réserves de la société étant suffisante pour parfaire le surplus. En échange des 5 millions le Crédit Foncier va créer 50 mille actions nouvelles qu'il délivrera aux actionnaires de la Banque Hypothécaire à raison d'une action du Crédit Foncier contre quatre de la Banque. Ces 50,000 actions nouvelles entièrement libérées représentent 25 millions; les 26 autres millions seront employés à libérer entièrement les 26000 actions du Crédit Foncier actuellement existantes sur lesquelles il reste 100 fr. à verser par titre. — En outre le portefeuil de la Banque Hypothécaire passe au Crédit Foncier, portefeuille dont le produit annuel est plus de 1,250,000 francs qui au revenu que produira le reste de la somme versée suffira largement à rémunérer les nouvelles actions.

L'action de la Foncière de France et d'Algérie a été recherchée à 502,50.

Mardi prochain, 23 mai s'ouvre aux guichets de nos principaux établissements, l'émission aux 60,000 obligations foncières du Crédit Foncier Egyptien, ces titres offrent aux capitalistes une excellente occasion de faire un placement de tout repos et d'un revenu de plus de 6 1/5 p. c. Ils ne coûtent que 125 fr. et sont remboursables à 500 fr.

La Société Française Financière va reprendre son attitude précédente par suite de l'excellente situation de la Société, dont aucun de ses actionnaires n'a jamais douté. La confiance la plus absolue règne dans le monde financier sur cette institution et il est certain qu'avant peu elle aura triomphé de ses ennemis.

Les autres valeurs ont perdu quelques points. La Banque Parisienne et la Banque Nationale sont en baisse très-accusée, ces sociétés, très-vivement atteintes, auront certainement beaucoup de peine à reprendre leurs anciens prix.

Les capitalistes reprennent leurs opérations sur le Crédit de France. Les versements étant effectués entièrement, la Société va pouvoir entrer en possession de ses ressources et attendre la réalisation de son actif momentanément immobilisé. Il faut s'attendre à un relèvement rapide des cours actuels.

Parmi toutes les valeurs industrielles qui sollicitent les capitaux de placement, il n'y a pas de plus importante que l'action des Mines d'Aguilas qui, au cours de 550 fr., donne déjà un revenu de plus de 25 francs.

Les Chemins de fer français ont baissé dans une grande proportion; la spéculation abandonne ces titres en ce moment. — L'Orléans est faible à 1,300, ainsi que le Midi à 1,287 50.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 22 mai 1882.

HUILE DE COLZA		4 d'octobre.	63 00 à .. ..
10 k., fut com., esc. 1 0/0		SUCRES RAFFINÉS	
Courant.....	69 .. à	Disponible.	110 .. à 111 ..
Juin.....	69 25 à	FARINES 9 MARQUES	
Juillet-aout	70 50 à	(163 hect., d., c., esc., 1/2	
4 dernier...	72 75 à	Courant.....	62 00 à .. ..
HUILE DE LIN		Juin.....	62 90 à .. ..
Courant.....	55 25 à	Juillet-aout	62 10 à .. ..
Juin.....	50 25 à	4 derniers..	58 60 à .. ..
Juillet-aout	49 25 à	MARQUE CORBEIL	
4 derniers..	62 .. à	(159 h.).....	65 .. à .. ..
SPIRITUEUX		BLÉS	
1e q., l'h. 86°, fût c., esc. 10k.		77/78 k., s. esc. comptant	
Courant.....	61 .. à	Courant.....	30 .. à .. ..
Juin.....	61 .. à	Juin.....	29 90 à .. ..
Juillet-aout	61 .. à	Juillet-aout	28 60 à .. ..
4 derniers..	57 .. à	4 derniers..	27 90 à .. ..
SUCRES 88° SACCHARMÉT.		SEIGLES	
(100 0/0)		70/72 k., s. esc. comptant	
Sucre 10/13 ct.	60 50 à 60 75	Courant.....	19 10 à .. ..
SUCRES N° 3 BLANCS		Juin.....	19 25 à .. ..
Courant.....	68 10 à	Juillet-aout	18 75 à .. ..
Juin.....	68 60 à	4 derniers..	18 75 à .. ..
Juillet-aout	69 25 à		

Cours des Sucres et